

## **LE PROBLÈME**

L'énergie est essentielle à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2030 de développement durable et de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Cependant, nous sommes encore loin d'atteindre les cibles de l'ODD7 d'ici à 2030.

En effet, les mesures actuelles entreprises à

# PACTES ÉNERGETIQUES

## – une plateforme pour réunir et relier les engagements et actions

Afin d'accélérer les mesures prises au titre de l'ODD7 et d'entamer la transition énergétique conformément aux dispositions de l'Accord de Paris et des ODD, ONU-Énergie se consacre actuellement à inscrire les pactes énergétiques au cœur du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur l'énergie qui se tiendra en le 20 septembre 2021. Ceux-ci seront déployés et actualisés tout au long de la Décennie d'action.

Les pactes énergétiques reposent sur la participation volontaire des États membres et des acteurs non étatiques, tels que des entreprises, des collectivités

régionales et locales, des organisations non gouvernementales, etc. Ces parties prenantes établissent un pacte énergétique annonçant les mesures concrètes qu'elles devront mettre en œuvre afin de soutenir les avancées vers la réalisation de l'ODD7. Étant donné que l'énergie propre et abordable constitue une condition préalable à la réalisation de tous les autres ODD et de l'Accord de Paris, les mesures définies au sein d'un pacte énergétique peuvent être directement liées aux contributions déterminées au niveau national (CDN), qui sont considérées comme [des actions d'accélération des ODD](#).

Afin de stimuler les actions contribuant à la réalisation de l'ODD7, l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé l'organisation d'un Dialogue de haut niveau sur l'énergie convoqué par le Secrétaire général qui se tiendra lors de la 76e session du Sommet le 20 septembre 2021 à New York.

Le Dialogue de haut niveau sur l'énergie sera axé sur les cinq grands doma

### **Les pactes énergétiques : qu'est-ce que c'est ?**

Les pactes énergétiques représentent des engagements nouveaux ou existants, qui prévoient des interventions structurelles clairement définies afin de progresser vers une ou plusieurs des trois cibles principales de l'ODD7. Il peut notamment s'agir de politiques, d'investissements ou de travaux d'analyse visant la transition vers une énergie propre et abordable d'ici à 2030.

Conclure un pacte énergétique permet aux États membres de présenter leurs contributions à l'ODD7 tout en mettant en évidence les domaines spécifiques qui requièrent de l'aide pour atteindre les objectifs fixés en matière

## Quelle est la différence entre les pactes énergétiques et les CDN ?

Les CDN portent sur les ambitions et les objectifs relatifs au climat que les États membres sont tenus de respecter en vertu de l'Accord de Paris. Elles se concentrent sur les émissions d'un pays au regard de l'économie dans son ensemble. Étant donné que l'énergie joue un rôle

## Quels sont les avantages des pactes énergétiques ?

Les avantages varient en fonction du type de partie prenante.

Pour les États membres, prendre des engagements dans le cadre de pactes énergétiques peut attirer l'attention sur leurs priorités énergétiques à l'échelle nationale, dans des domaines clés tels que l'accès à l'énergie et la transition énergétique. Ils peuvent également détailler le soutien dont ils ont besoin pour répondre à ces priorités, ce qui envoie un message clair aux entreprises, aux organisations de développement et autres parties prenantes quant aux possibilités de collaboration existantes.

Pour les entreprises et les organisations de développement, les pactes énergétiques offrent la possibilité de repérer des marchés émergents et en développement, notamment en répondant aux demandes de soutien des pays.

Pour toutes les parties prenantes, les pactes énergétiques offrent une plateforme visant à accroître la visibilité du rôle qu'ils jouent dans la réalisation de l'ODD7, ainsi que dans différents domaines prioritaires liés au développement, comme le climat, les questions de genre, l'alimentation, le travail décent, etc. Les pactes leur permettront de privilégier les partenariats axés sur les résultats et les cibles en vue de la réalisation d'objectifs communs.

Les engagements ambitieux souscrits seront présentés lors du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur l'énergie et d'autres conférences mondiales majeures.

## Quels sont les principes qui orientent la sélection des engagements volontaires dans le cadre d'un pacte énergétique ?

Cinq principes clés ont été choisis pour orienter l'élaboration des engagements dans le cadre des pactes

## Quelle est la stratégie concernant les pactes énergétiques dans le cadre de la Décennie d'action ?

Le Dialogue de haut niveau sur l'énergie, qui se tiendra le 20 septembre 2021, constitue une étape importante de la Décennie d'action à l'horizon 2030 au cours de laquelle les pactes énergétiques seront présentés. Les mois qui précèdent le Dialogue seront consacrés au traçage de la voie à suivre au cours de la prochaine décennie afin

### Modalités de participation

La première étape consiste à déterminer les engagements pris dans le cadre des pactes énergétiques ainsi que les mesures nécessaires pour les respecter. Une série d'ateliers pour les différents groupes de parties prenantes est en cours d'organisation afin de faciliter ce processus. Les organisations intéressées peuvent également contacter l'équipe d'ONU-Énergie pour toute question aux adresses électroniques : [energycompact@seforall.org](mailto:energycompact@seforall.org) et [un-energycompact@un.org](mailto:un-energycompact@un.org).